

## Décision d'approbation de modèles n° 01.00.852.002.1 du 23 avril 2001

### Opacimètre LUCAS modèle HARTRIDGE MK5

-----

La présente décision est prononcée en application du décret n° 88-682 du 6 mai 1988 modifié relatif au contrôle des instruments de mesure et de l'arrêté du 22 novembre 1996 relatif à la construction, au contrôle et à l'utilisation des opacimètres.

#### **FABRICANT :**

LUCAS Assembly & Test Systems – Tingewick Road – BUCKINGHAM MK18 1EF –  
GRANDE-BRETAGNE

#### **DEMANDEUR :**

DELPHI Diesel Systems – 2-4, avenue Albert Einstein – BP 93 – 93152 LE BLANC-MESNIL Cedex

#### **OBJET :**

La présente décision renouvelle et transfère à la société DELPHI Diesel Systems, l'approbation de modèle accordée à la société LUCAS Distribution, prononcée par la décision n° 97.00.852.001.2 du 10 mars 1997 <sup>(1)</sup> relative à l'opacimètre LUCAS modèle HARTRIDGE MK5.

#### **CARACTERISTIQUES :**

Les caractéristiques de l'instrument faisant l'objet de la présente décision sont identiques à celles du modèle approuvé par la décision précitée.

#### **INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :**

Les inscriptions réglementaires sont inchangées à l'exception du numéro et de la date d'approbation de modèle qui sont remplacés par ceux figurant dans le titre de la présente décision.

#### **DEPOT DE MODELE :**

La documentation relative à ce dossier est déposée, pour la sous direction de la métrologie, au Laboratoire national d'essais (LNE) sous la référence DDC/72/A110218-D1, chez le fabricant et chez le demandeur.

**VALIDITE :**

La présente décision est valable dix ans à compter de la date figurant dans son titre.

Pour le secrétaire d'Etat et par délégation,  
Par empêchement du directeur de l'action régionale  
et de la petite et moyenne industrie,  
l'ingénieur en chef des mines.

E. TROMBONE

<sup>(1)</sup> Revue de Métrologie : juin 1997, page 220.